

La g@zette

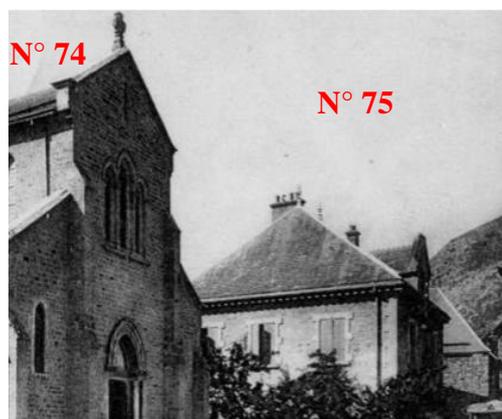
du Valbonnais

N° 199 – Juillet 2024

Le sort inexorable de *l'archi...* **Rivoire**



Le 3 octobre 1913,
l'architecte **Rivoire**
rencontre à la cure
de Valbonnais, **J.H.
Mouton** archiprêtre.



« *Quand le destin se mêle du sort des hommes, il ne connaît ni pitié ni justice !* »

Lorsqu'il écrivait ces mots, Charlie CHAPLIN pensait-il à Henri-Eugène RIVOIRE, dont le destin a été funestement lié à Valbonnais ? Jugez-en vous-même !

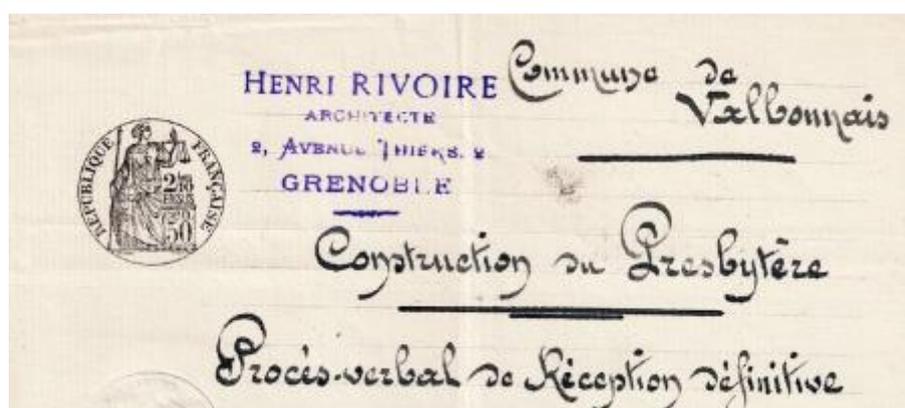
Je dois à la vérité de dire que plus grand monde aujourd'hui à Valbonnais ne se souvient d'Henri-Eugène RIVOIRE, et pourtant, ce personnage a durablement marqué la physionomie de notre village et son destin personnel y a basculé. A ce titre, il mérite bien un article dans la Gazette !

Nous sommes le samedi 3 octobre 1913 au soir à Valbonnais. Henri-Eugène RIVOIRE arrive dans notre village qu'il connaît bien : Architecte renommé à Grenoble, c'est lui qui en 1898 a



été chargé de la construction du presbytère que nous voyons encore aujourd'hui, puis, en 1901, a assuré la lourde tâche de la rénovation de l'église qui menaçait ruine pour lui donner sa configuration actuelle. Que vient-il faire ce samedi d'automne dans notre bourg ?

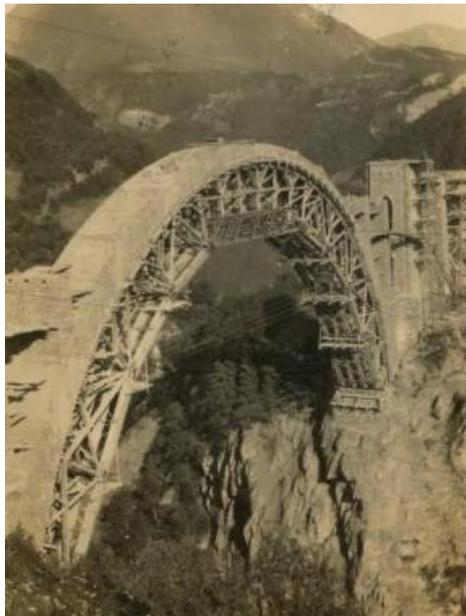
Laissons la parole au curé Joseph-Hippolyte MOUTON, alors archiprêtre de Valbonnais, qui écrivait au journal LA CROIX le 6 octobre 1913 : « Samedi soir, il s'informait à la cure de l'heure de la première messe du lendemain. Dimanche matin, fête du Saint Rosaire, il assistait en effet à la messe de sept heures, et, à l'édification de l'assistance, s'approchait de la Sainte Table. Après la messe il vint au presbytère où j'étais heureux de faire plus ample



connaissance avec celui qui avait construit cet édifice en 1898 et qui avait restauré notre église en 1901. Ce fut un des sujets de conversation mais ce ne fut pas le seul. Il me parla de l'externat Notre-Dame où il se félicitait d'y avoir quatre de ses fils, me fit l'éloge de leurs professeurs et me confia son grand désir de donner un de ses fils au bon Dieu. »...

Sa visite à la cure avait un but bien précis et très charitable relaté dans ses notes par l'archiprêtre : « Il pria Monsieur le curé de rectifier le rabais de 2189,09 fr qu'il avait consenti sur ses honoraires à l'occasion des travaux. Il l'avait rabattu à 2000 fr, abandonnant les 189,09 fr pour être mis au compte de l'entrepreneur (Daniel FOSSATI d'Entraigues) ayant exécuté les travaux. Délicatesse de conscience ! Il insistait pour que je m'assure bien de ces choses, ce qui fut fait. »

On ne peut qu'être admiratif de tant de piété et de charité, et souhaiter qu'une telle grandeur d'âme lui réserve le plus doux avenir. Hélas, hélas, cent fois hélas ! Quand le destin se mêle du sort des hommes... « À neuf heures il quitte le presbytère et part pour SIEVOZ où il va pour l'adjudication d'une école mixte. Après le banquet où il fut très gai, il se dirige vers La Mure par ROIZON ; arrivé en face de l'échafaudage du pont en construction (côté SIEVOZ) il veut le voir, [l'auteur de cet article est l'ami Jean Jacques DELCLOS de La Roche]



Accès au pont en construction, côté Siévoz



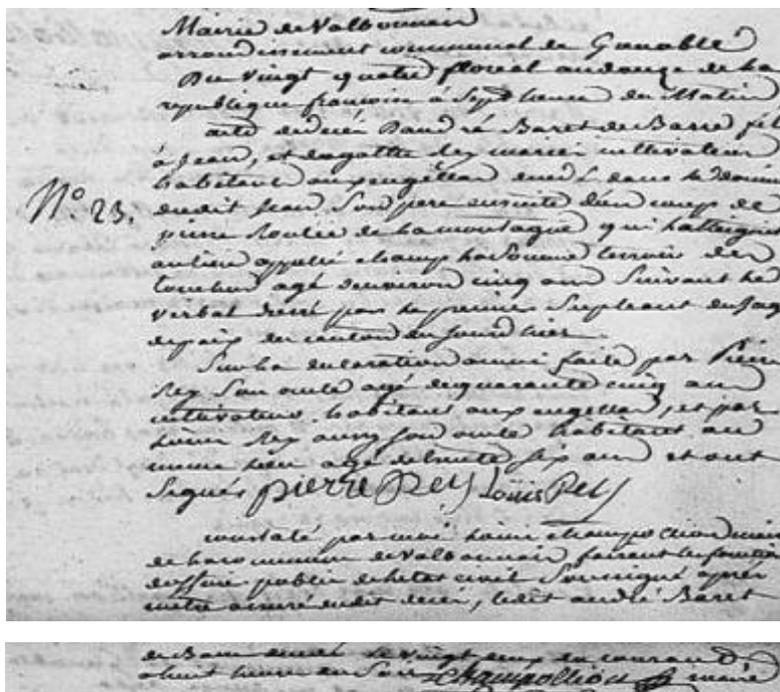
s'approche du bord, met les pieds sur un plateau mal fixé et tombe d'une hauteur de 10 m, s'arrête sur un rebord sablé, mais, hélas, ayant remué pour essayer de remonter, son poids l'entraîne dans l'abîme de 90 m. En tombant il poussa un grand cri. Les eaux tumultueuses de la Roizonne l'entraînèrent au barrage de Paressat à 600 m, en le déshabillant complètement. Son corps retrouvé fut porté à l'église de SIEVOZ, la première église qu'il construisit, et fut veillé par le curé Robert qui se montra très dévoué dans cette triste circonstance. Ce pont s'inaugura tristement, déjà Monsieur Fayolle, maire de Sievoz meurt en le voyant à peine commencé et la première victime est un architecte. ».

Le Marquis de Sade avait décrit les infortunes de la vertu... ne commentons pas, mais vous qui passez devant l'église et le presbytère de Valbonnais puis sur le viaduc de la Roizonne, désormais souvenez-vous de ce pauvre RIVOIRE Henri-Eugène, dont le triste destin n'a connu ni pitié ni justice ! **J.J.D**

Il y a 120 ans aux Enjellas, l'affaire Baret de Barre...



Le 22 floréal an XII, (12 mai 1804) Jean BARET DE BARRE des Engelas va prendre une ruche à miel près de Combe-Croze avec ses 2 enfants : Jean et André. Une pierre roule de la montagne et vient frapper mortellement André qui expire une heure après. D'après les témoignages du père, de son fils Jean et de l'oncle Louis Rey des Verneys, le suppléant du juge de paix d'Entraigues, André LOUIS conclut qu'il y a eu simplement accident et non assassinat. [Extrait proposé par Jean Jacques Delclos].



Collection communale
9 NUM / AC 518 / 2
(An XI – 1812)

Le maire de la commune de Valbonnais, officier d'état civil, est le notaire Louis Champollion, né le 13/01/1757, célibataire, décédé le 29/01/1818.

Maire de Valbonnais
 arrondissement communal de Grenoble
 le vingt quatre floréal an douze de la république française
 à sept heures du matin
 n. 23. acte de décès d'André Baret de Barre fils à Jean et d'Agathe Rey Marie cultivateur habitant aux Enjellas décédé dans le domicile dudit Jean son père à la suite d'un coup de pierre roulée de la Montagne qui l'atteignit au lieu appelé champ la Somme des Touches âgé d'environ cinq ans suivant le verbal dressé par le premier suppléant du juge de paix du canton du jourd'hui
 Sur la Déclaration faite par Pierre Rey son oncle âgé de quarante cinq ans cultivateur habitant aux Enjellas et par Louis Rey aussi son oncle habitant aux mêmes lieux âgé de trente six ans ont signé Louis Rey
 Pierre Rey
 Constate par moi Louis Champollion maire de la commune de Valbonnais faisant les fonctions d'officier public de l'état civil après m'être assuré audit lieu, ledit André Baret de Barre décédé le vingt deux du courant à du soir
 Louis Champollion

Collection départementale
 9 NUM / 5 E5 19 / 5
 (1793 / 1806)

Maire de Valbonnais arrondissement communal de Grenoble

Du vingt quatre floréal an douze [An XII] de la république française à sept heures du matin
 Acte de décès d'André Baret de Barre fils à Jean et d'Agathe Rey Marie cultivateur habitant aux Enjellas décédé dans le domicile dudit Jean son père à la suite d'un coup de pierre roulée de la Montagne [l'Averset] qui l'atteignit au lieu appelé champ la Somme [l'ânesse] terroir des Touches âgé d'environ cinq ans suivant le verbal [P.V.] dressé par le premier suppléant du juge de paix du canton du jourd'hui.

Sur la déclaration (...) faite par Pierre Rey son oncle âgé de quarante cinq ans un cultivateur habitant aux Enjellas et par Louis Rey aussi son oncle habitant aux mêmes lieux âgé de trente six ans ont signé Louis Rey
 Pierre Rey

Constate par moi Louis Champollion maire de la commune de Valbonnais faisant les fonctions d'officier public de l'état civil après m'être assuré audit lieu, ledit André Baret de Barre décédé le vingt deux du courant à du soir.

Champollion maire

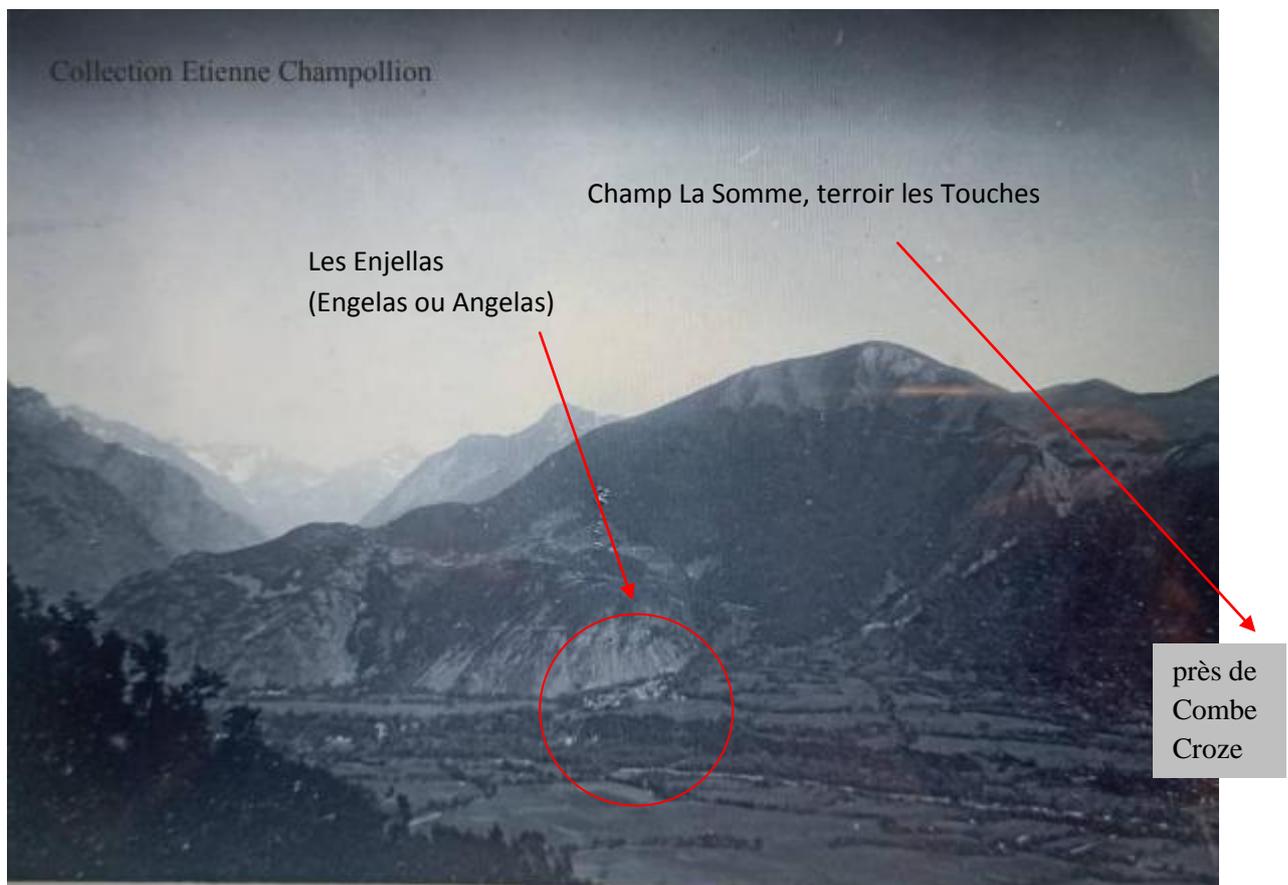
J'ai demandé à Jean Pierre Escallon, généalogiste valbonnetin, de me donner l'ascendance et la descendance de la famille du petit André, victime de l'accident.

Son père est Baret de Barre Jean cultivateur, fils de Baret de Barre Jean et de Melchior Elisabeth. Il est né le samedi 19 octobre 1743 aux Engelas. Il décède le dimanche 14 mars 1813.

Sa mère est Rey Marie Agathe, fille de Rey Firmin et de Buisson Marie.

Le couple s'est marié le mercredi 26 novembre 1788 à Valbonnais, aux Engelas. Baret de Barre Jean avait 45 ans. Ils auront 5 enfants :

- Marianne Baret de Barre, née le samedi 10 octobre 1789 aux Engelas. A sa naissance son père a 45 ans, sa mère 23 ans. Elle épouse Audinos Jean François (3 enfants). Elle décède le jeudi 27 novembre 1858 aux Engelas. Ménagère.
- Jean louis Baret de Barre, né le mardi 31 janvier 1792 aux Engelas. A sa naissance, son père a 48 ans, sa mère 25 ans. Il épouse Berlioux Louise Rose (7 enfants). Il décède le vendredi 4 juin 1847 aux Engelas. Cultivateur.
- Antoine Baret de Barre, né le jeudi 25 décembre 1794 aux Engelas. A sa naissance, portée sur le registre de Valbonnais le 16 janvier 1795, son père a 51 ans, sa mère 28 ans. Il décède le 14 avril 1825. Cultivateur.
- **André Baret de Barre, né en 1799 aux Engelas. A sa naissance son père a 55 ans, sa mère 32 ans. Il décède le samedi 12 mai 1804 aux Engelas, décès enregistré sur le registre le 14 mai 1804.**
- Louis Baret de Barre, né le lundi 7 septembre 1807 aux Engelas. A sa naissance, son père a 63 ans et sa mère 41 ans. Il décède le mardi 8 août 1809 aux Engelas.



Le Colombier que prolonge le chaîne de l'Averset, au pied de laquelle un petit ange...

Les visites de l'Ordre de Cluny en Provence et à Valbonnais



Reconstitution
de l'Abbaye
bénédictine
de Cluny
vers 1150

Le prieuré bénédictin de Valbonnais, situé aux Nicolos, dépendait de la très célèbre abbaye de Cluny. La Provence était à cette époque médiévale, une province de l'Ordre de Cluny, laquelle comprenait à la fois, la Provence, le Dauphiné et la Savoie. Les procès-verbaux des visites faites dans les prieurés obéissant à la règle de Saint Benoît nous renseignent sur la vie monastique, le nombre des moines de chaque prieuré, sur leurs revenus, l'administration de leurs biens et l'état des bâtiments ecclésiastiques. Les monastères les plus importants, faisant partie du Dauphiné et des provinces limitrophes étaient au nombre de trente-deux, dont le prieuré de Valbonnais, placé sous le vocable de Saint Pierre.

A partir du Regestre Dauphinois du chanoine Ulysse Chevalier (1841 – 1923), notre ami Christian Beaume nous fait participer en toute transparence à ces visites à partir du 26 janvier 1278 : visites des prieurés de l'ordre de Cluny en Provence par H. de Fleury (Floriaco), chapelain de l'abbé et le prieur de Noirétable (Nigro Stabulo).

Le 26 janvier 1278, à Ternay (Tarnay), il y a trois moines, qui jouent publiquement aux dés avec prêtres et clercs ; le sacristain a perdu 53 sols la veille de la Circoncision ; on accuse Pierre de St-Nizier (S.Nisio) de tenir une femme à la ville, ce qu'a confirmé une lettre de l'archevêque de Lyon, après enquête.

Le 28 janvier 1278, à Artas (Artais), Hugues de Crigniaco, chevalier, tient la maison et y demeure avec sa femme au milieu des moines ; il vend et détruit des bois ; l'église menace ruine ; la lampe devant le grand autel n'est allumée ni de jour ni de nuit ; il n'y a plus d'hospitalité ni d'aumônes. [à suivre]

Le commentaire du gazetier : la règle de saint Benoît est dure : il est interdit de jouer aux dés pour de l'argent ou tout autre gain, franchir la clôture de nuit dans l'intention de commettre un péché. Par contre, si quelqu'un est poussé par « une suggestion diabolique » sort, mais pris de remords, revient sans avoir commis de péché, il ne doit pas être puni.